



Communiqué
de presse
05/02/2020

La Vallée de la Vézère devient le 20^e Grand Site de France

La Vallée de la Vézère (Dordogne) a reçu le 31 janvier la décision ministérielle, signée par Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, qui lui attribue officiellement le label Grand Site de France pour 6 ans. Cette décision reconnaît le travail accompli pour préserver durablement ses paysages exceptionnels, tout en améliorant l'accueil du public. La Vallée de la Vézère devient ainsi le 2^e site labellisé en Nouvelle-Aquitaine avec le Marais poitevin, et le 20^e Grand Site de France.

Chiffres clés du Grand Site de France Vallée de la Vézère

- 72 300 ha
- 35 communes
- 30 000 habitants
- 1 site classé au titre de la loi de 1930
- 4 sites Natura 2000
- 53 gisements, abris et grottes protégés au titre des Monuments Historiques
- 15 sites formant le Bien "sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère" inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 1 million de visiteurs par an



Vallée de la Vézère ©CAUE24

Une parfaite alliance entre patrimoine naturel, culturel et bâti

Située au cœur du Périgord Noir, la Vallée de la Vézère offre des paysages de parcelles agricoles colorées et de grandes falaises abruptes où coule une rivière sinueuse. La Vallée de la Vézère, dont le bien global de "15 sites préhistoriques et grottes ornées" est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, présente de multiples traces d'occupation humaine depuis 400 000 ans (grottes, abris sous roche, habitats troglodytiques...).

Une démarche collective et un projet pour l'avenir

La labellisation Grand Site de France récompense l'EPCC Pôle d'interprétation de la Préhistoire, porteur de la démarche dans le cadre d'une gouvernance associant très étroitement la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, et l'ensemble des élus et des acteurs locaux. Tous ont œuvré depuis de nombreuses années pour révéler l'écrin paysager de ce patrimoine préhistorique souterrain.

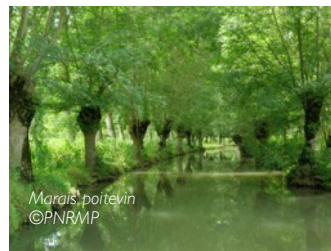
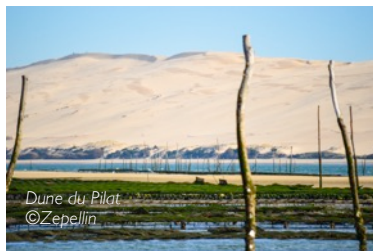
Ainsi, ce projet de territoire a permis de mettre en valeur les monuments naturels emblématiques de la vallée que sont les falaises à travers des opérations de déboisement et de pâturage, conciliant des objectifs à la fois paysagers et de

biodiversité. Le Grand Site de France s'est également engagé à préserver le patrimoine bâti face à la banalisation des paysages soumis à un urbanisme mal maîtrisé. Cela s'est concrétisé notamment avec la mise en place d'un guichet unique afin d'accompagner les personnes porteuses d'un projet de construction, de restauration ou d'extension (bâtiment agricole, d'habitation, infrastructure publique etc.).

Avec cette labellisation, le Grand Site de France s'engage dans la poursuite d'un programme stratégique intégré, au service de la préservation du paysage, avec des actions en matière d'agriculture, d'urbanisme, de biodiversité et de tourisme durable fondé sur l'écomobilité. Le territoire, résolument engagé en matière d'énergies renouvelables, développera également un Plan de paysage expérimental dont l'objectif est d'intégrer tous les enjeux du paysage dans la planification de la transition énergétique.

Les Grands Sites de France en Nouvelle-Aquitaine

La Vallée de la Vézère vient rejoindre un autre Grand Site de France labellisé dans la région : le Marais poitevin, dont le label a été renouvelé en 2018. Deux autres sites de la région sont également engagés dans la démarche pour obtenir un jour le label Grand Site de France : la Dune du Pilat et l'Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort qui a reçu un avis favorable de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages à sa candidature au label, dernière étape avant la décision ministérielle d'attribution.



Les Grands Sites de France en quelques chiffres

(au 1er février 2020) :

- 20 Grands Sites de France
- 27 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- plus de 32 millions de visiteurs par an
- 12 régions
- 42 départements

GRAND SITE



DE FRANCE

Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique et solidaire, après avis de la Commission Supérieure Sites, Perspectives et Paysages, et ce pour une durée de 6 ans renouvelable. Il distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

Retrouver les 20 Grands Sites de France en photos :
www.flickr.com/photos/125689009@N08/albums

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement pour une durée de 6 ans, et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930.

www.grandsitedefrance.com



Contacts presse

Langage & Projets Conseils : Manon
Vercouter - 01 53 26 42 10 -
manon@p-conseils.com

Réseau des Grands Sites de France :

Camille Guyon - 01 48 74 39 29 -
camilleguyon@grandsitedefrance.com

Grand Site de France Vallée de la Vézère :

Caroline Fillaire -
caroline.fillaire@pole-prehistoire.com
05 53 06 06 47 - 06 24 19 35 46

